



connex

LE BULLETIN DES POLITIQUES ET SERVICES CONCERNANT LE MINISTÈRE ET L'EMPLOI

Numéro 23/ Mai 2010

Nouvel administrateur des régimes de retraite et d'assurance collective

En mars, vous avez reçu une lettre du président du conseil de retraite, Charles Black, vous annonçant la décision de changer l'administrateur des régimes de retraite et d'assurance collective de l'Église Unie, et de passer ainsi de la compagnie Morneau Sobeco à Hewitt Associates. La transition se fera au début de l'année 2011. Comme la lettre le précisait, cette décision a été prise par le conseil de retraite et approuvée par le comité permanent des Politiques et services concernant le ministère et l'emploi, après mûre réflexion et après avoir considéré vos commentaires comme membres des régimes ainsi que les commentaires des trésoriers de l'Église. Notre but est de nous assurer de vous obtenir les meilleurs services administratifs possibles pour votre pension et vos avantages sociaux.

Au fur et à mesure que se préciseront les détails du processus de transfert à la compagnie Hewitt, nous vous en informerons par des communications régulières. Si vous avez des questions ou des préoccupations, veuillez nous contacter par courriel ou par la poste. Nos coordonnées se trouvent ci-dessous.

Vous n'avez pas reçu cette lettre ?

Si vous n'avez pas reçu la lettre de Charles Black, contactez-nous immédiatement, et nous mettrons vos coordonnées à jour sur notre liste d'envoi. Si vous connaissez des trésoriers / trésorières ou des membres qui n'ont pas reçu la lettre, dites-leur de nous contacter. Des mises à jour importantes concernant cette transition vous seront envoyées tout au long de l'année. Ainsi, il est essentiel que nous ayons des adresses valides.

Déplacements outre-mer

Vérifiez votre assurance santé avant de prendre le départ !

L'assistance-voyage en cas d'urgence ne couvrira pas les membres qui voyagent dans des pays pour lesquels le Canada a émis un avertissement aux voyageurs, ou dans des pays où *Mondial Assistance* (notre fournisseur d'assistance-voyage) ne croit pas pouvoir fournir des services – comme à Haïti.

De plus, à partir du 1er mai 2010, le gouvernement de Cuba exigera que tous les voyageurs détiennent une assurance voyage comprenant une couverture d'assurance médicale reconnue par les autorités cubaines. Les détails sont en ligne : www.united-church.ca/minstaff/benefits/health.

Tous les membres actifs de notre régime d'assurance médicale et dentaire devraient contacter *Green Shield* avant de voyager outre-mer afin de confirmer qu'ils possèdent une assurance adéquate.

Les membres du régime d'assurance qui sont à la retraite ne sont pas couverts pour les frais médicaux encourus à l'extérieur du Canada.

***Green Shield* : un service à la clientèle cinq étoiles !**

Il y a environ un an, l'Unité des Ressources humaines a annoncé l'arrivée de *Green Shield* comme nouveau fournisseur de services pour l'assurance médicale et dentaire de l'Église Unie. La transition a été facile et, bien

qu'il y ait eu certaines disparités entre l'ancienne compagnie et la nouvelle, la gestion d'ensemble et le service à la clientèle ont enregistré une nette amélioration pour nos membres.

Voici l'histoire d'une réussite qui nous a permis de découvrir le système de suivi automatique de *Green Shield* dans le cas de chèques de remboursement périmés.

Une de nos membres nous a contactés pour nous dire qu'elle attendait – depuis des lustres, semble-t-il – un chèque de remboursement. Finalement, alors qu'elle s'apprêtait à appeler Green Shield, le chèque est rentré. En lisant l'information qui l'accompagnait, elle a découvert que ce chèque avait été émis de nouveau parce que le chèque initial (qui s'était probablement perdu dans le courrier) était devenu périmé. Green Shield nous a avisé qu'il s'agissait là d'une pratique standard, mais que dans un tel cas un seul nouveau chèque est envoyé. Si le chèque de remplacement n'est pas encaissé dans les six mois, l'argent est retourné au compte de l'Église Unie pour le bénéfice de tous les membres.

Correction : *Financial Handbook*

Si vous avez téléchargé le document (anglais) *Financial Handbook for Congregations* (Guide financier à l'usage des paroisses) au moment où il a paru sur notre site, il se peut qu'il vous manque une mise à jour :

Veillez corriger : Section 4.9.4 : 'Taxable Allowance', EN 20 (TXB ALLW) (p.42)

L'inscription précédente (incorrecte) était : EN 20 (TAX ALLOW)

Le 10 juin 2010, l'Église Unie du Canada célébrera son 85e anniversaire. Le thème en est : « Célébrer le passé, chanter notre avenir ! ». Pour plus d'information sur les ressources disponibles pour les paroisses, visitez www.united-church.ca/85th.

Besoin d'aide ou d'information ?

L'Unité des Ressources humaines de l'Église Unie est votre guichet unique pour de l'information ou des questions concernant le lieu de travail, y compris les avantages sociaux, la retraite, le salaire, les relations pastorales, l'administration, les admissions, etc. Contactez-nous par téléphone, par courriel ou par la poste.

1-800-268-3781, poste 3161

416-231-7680, poste 3161

HumanResources@united-church.ca

L'Église Unie du Canada

a/s Ressources humaines

3250, rue Bloor ouest, bureau 300

Toronto, ON M8X 2Y4

La compagnie qui fournit le **programme d'Aide aux employés (PAE)** pour l'Église Unie est *Shepell.fgi*. Ce service offre immédiatement aux membres actifs du counselling confidentiel et à court terme, sur n'importe quel sujet. Le site Web de cette compagnie regorge d'informations intéressantes et aidantes pour les employés-es qui vivent des problèmes ou qui ont des préoccupations leur causant du stress, que ce soit dans leur milieu de travail, à la maison, ou n'importe où ailleurs. Ce service est disponible 24 heures par jour, sept jours par semaine.

Téléphone : 1-800-387-4765

Visitez le site www.shepellfgi.com

Tout sur *Connex*

Connex est le bulletin du Comité permanent des Politiques et services concernant le ministère et l'emploi du Conseil général, ainsi que de l'unité responsable de ce travail, les Ressources humaines. L'information qu'il contient est également importante pour les comités du personnel et du ministère (M&P), les conseils de paroisse, et les trésoriers et trésorières. Si, plutôt que de recevoir une copie papier de ce bulletin, vous préférez recevoir un courriel vous avisant que le dernier numéro de *Connex* est disponible sur le site Web de l'Église Unie dans un format facile à imprimer, faites-nous le savoir par courriel au PC-MEPS@united-church.ca, ou appelez-nous au 1-800-268-3781, poste 3161.

N'hésitez pas à nous envoyer vos commentaires sur le bulletin *Connex* ou à nous suggérer des sujets pour nos futurs numéros. Contactez la rédaction de *Connex*, a/s PC-MEPS, L'Église Unie du Canada, 3250 rue Bloor ouest, bureau 300, Toronto, ON M8X 2Y4. Ou écrivez-nous à PC-MEPS@united-church.ca.

Dernières nouvelles du PC-MEPS

(Comité permanent des Politiques et services concernant le ministère et l'emploi)

Relations saines et leadership efficace; Projet de recherche commun

Cette nouvelle initiative du CP-MEPS (proposée au départ par le groupe directeur sur la supervision et la discipline), approuvée en janvier 2010, débutera l'automne prochain. Le but du projet est de rationaliser le processus de cueillette d'information et de consultation pour les groupes directeurs, les groupes de travail et les groupes d'étude du comité permanent. Ce projet aura une fonction de surveillance de la gestion responsable des ressources de temps et d'argent, et permettra que le travail du comité permanent et du personnel ministériel se fasse dans un esprit d'ouverture, de communication et de transparence accru. Le projet sera orienté par une vision centrale de relations saines et de leadership efficace et comprendra trois principaux objectifs :

1. Faire la promotion des relations saines et du leadership efficace au sein de l'Église Unie du Canada.
2. Lancer un projet de recherche commun pouvant répondre aux besoins quantitatifs et qualitatifs des groupes directeurs, groupes de travail et groupes d'étude du comité permanent, au cours du présent triennat et des suivants.
3. Nommer un comité consultatif composé de membres des groupes directeurs, groupes de travail et groupes d'étude du comité permanent pour agir en tant que personnel ressource pour la gestion et la direction du projet.

Le comité consultatif pour ce projet sera présidé par Tracy Murton. Les membres du personnel de l'Unité des Ressources humaines qui agissent comme conseillers à la fois pour le comité consultatif et le projet dans son ensemble sont Joe Ramsay, directeur des politiques et programmes pour le personnel ministériel, et Wendy Cranston, coordonnatrice de la gestion du personnel ministériel.

Le comité permanent espère que ce projet de recherche commun sera un modèle pour les mandats futurs d'examen et de consultation donnés aux groupes de travail, aux groupes directeurs et aux groupes d'étude pour chaque triennat. Il espère également que ce modèle simplifiera la tâche et le travail de collaboration des autres comités permanents.

Révision de la Politique et des procédures sur l'abus sexuel

Le groupe d'étude au travail

Ce groupe d'étude s'est réuni à l'automne 2009 pour la planification de son travail. Laura Thomson et Dexter Van Dyke assurent la co-présidence, alors que Marion Carr, Heather Burton, et Brian Nicholson sont membres du comité. Des sondages ont été envoyés à des parties intéressées et identifiées, et l'information recueillie est maintenant en cours d'analyse. Le groupe d'étude estime avoir complété son évaluation et être en mesure de faire des recommandations au PC-MEPS en septembre. Si vous avez des commentaires à formuler sur la politique, n'hésitez pas à les faire parvenir à cette équipe au PC-MEPS@united-church.ca.

Harcèlement et violence en milieu de travail

Nouvelle loi dans cinq provinces

L'Église Unie du Canada s'engage à fournir un lieu de travail sain et sécuritaire pour tout son personnel et ses bénévoles, et a adopté des politiques à cette fin.

Lorsque le projet de loi 168 entrera en vigueur le 15 juin 2010 en Ontario, cette province se joindra à l'Alberta, à la Saskatchewan, à l'Île-du-Prince-Édouard, et au Québec. Nouvelle en Ontario, cette loi exige que tous les lieux de travail de cinq employés ou plus aient des politiques concernant la violence, le harcèlement et l'intimidation, ainsi que des procédures pour y remédier. Cette loi exige également qu'une évaluation du risque soit faite et que des mécanismes appropriés de dénonciation soient mis en place afin que les mesures nécessaires soient appliquées.

Pour se conformer au projet de loi 168, les bureaux du Conseil général de l'Église Unie sont en train d'amender la politique courante concernant le harcèlement pour inclure des références spécifiques à la violence en milieu de travail. Des recommandations de changements à apporter à cette politique seront envoyées au Comité permanent des Politiques et services concernant le ministère et l'emploi, puis à l'Exécutif du Conseil général en mai pour approbation finale. Cette politique et d'autres documents utiles seront disponibles sur le site Web de l'Église, aussitôt que possible par la suite.

Lisez dans Connex X-tra l'article sur le sujet signé par Catherine O'Brien, coordonnatrice de programme, leadership du personnel ministériel. Les paroisses et les ministères ontariens pourront trouver utile de consulter le *Ontario Service Safety Alliance* au www.ossa.com/content/resources/Bill168-WorkplaceViolence.cfm.

Augmentation des frais de service de ADP :

en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2010

Pour la première fois en trois ans, depuis que ADP est devenu notre fournisseur du service de paye pour les charges pastorales, une augmentation de 2 pourcent s'appliquera à certains services, à partir du 1^{er} juillet 2010. ADP donnera tous les détails aux trésoriers et trésorières directement. Voici un exemple de cette augmentation : les frais encourus par une charge pastorale pour le traitement de la paye pour trois employés-es, sur la base d'une paye mensuelle avec relevés sur Internet, signifiera une augmentation annuelle de 2,82\$, plus taxes.

Les informations à jour seront affichées sur le site Web de l'Église Unie à partir du 15 juin 2010 : www.united-church.ca/files/minstaff/pastoral/payroll/fees.pdf.

Bordereau de paye

Selon la Loi canadienne des normes du travail, un bordereau de paye doit être remis à toute personne qui travaille dans une charge pastorale. La firme ADP émet un bordereau de paye pour chaque personne rémunérée par l'entremise de son service, avec le relevé mensuel de la paye. Si vous avez des questions concernant les relevés de paye, contactez le service à la clientèle de ADP au 1-866-228-9675. Vous trouverez d'autres informations qui pourront vous être utiles sur le site www.united-church.ca. Recherchez 'Ongoing Support', puis déroulez le menu jusqu'à 'Understanding Payroll Reports'.

Nouveau code de frais de déplacement

Pour faire traiter par l'entremise de ADP un crédit d'impôt de l'Agence du revenu du Canada pour les voyages dans une zone visée par le règlement gouvernemental, vous devez utiliser un code de gains. Pour ce faire, donner à votre représentant ADP le montant que vous voulez traiter ainsi que le code 54. Ceci apparaîtra sur vos relevés de paye sous l'identification OTHTRAV. Ce montant est soumis à l'impôt, au RPC, et à l'AE, et apparaît dans les cases 14 et 32 de votre T4.

Fermeture d'été et service de paye

Si votre charge pastorale ferme pour l'été et que vos employés-es font leurs remises de cotisations pour la retraite et l'assurance de l'Église Unie par l'entremise du service de paye (administré par *ADP*), vous devrez rattraper les cotisations dues pendant les mois d'été. Nous vous recommandons alors l'une des options suivantes.

1. Plutôt que de payer votre employé-e sur 10 mois et de ne pas lui verser de salaire pour les deux mois d'été, considérez répartir son salaire sur 12 mois (salaire annuel divisé par 12 au lieu de 10). De cette manière, l'employé-e recevra un salaire pour les 12 mois de l'année, et il n'y aura pas d'arrêt du processus.
2. Faites un ajustement ponctuel à vos remises de cotisation pour la pension et l'assurance, un ou deux mois avant la fermeture d'été, dépendamment de la période choisie. Pour faire ce calcul d'ajustement en une fois pour *ADP*, rendez-vous sur le site www.united-church.ca. Rechercher et sélectionnez 'Budgeting Tools for Treasurers', puis 'Tools for Treasurers' ('Lay' ou 'Ministry').

Pour vous assurer d'une couverture ininterrompue d'assurance pendant les mois d'été, vous devez contacter l'Unité des Ressources humaines au bureau du Conseil général (adp-pay@united-church.ca ou 1-800-268-3781, poste 3114) pour nous aviser de l'option que vous choisissez pour vos remises de cotisations pendant l'été. Lorsque vous nous contacterez, n'oubliez pas de nous donner le nom de votre charge pastorale et votre numéro *ADP*.

*À vous toutes et tous, bien-aimés de Dieu :
que la grâce et la paix du Christ soit avec vous !*

Je suis renversée lorsque je pense à tous les bureaux et les ordinateurs qui recevront ce numéro de Connex. Et je souhaite que le printemps qui s'éveille sur notre pays apporte croissance et bénédiction à chacun d'entre vous. La paroisse que je dessers a fait récemment l'étude de la déclaration « Notre foi chante ». Cet écrit poétique résume avec lyrisme ce que l'Église Unie comprend comme étant sa foi dans le contexte théologique, politique et social actuel, et ce qu'elle nous enseigne : être sensible au sacré qui se trouve au cœur de la vie. Ces idées simples nous appellent néanmoins à des engagements complexes et exigeants !

Ce numéro de Connex souligne plusieurs projets entrepris par le Comité permanent dans le but de répondre à ces exigences. Sur ce chemin ardu, les décisions sont souvent difficiles à prendre. Ayant des expériences de vie et des points de vue différents, nous avons aussi différentes manières de répondre aux défis qui se présentent. Un rien pourrait entraver notre cheminement et nous empêcher d'avancer. Mais nous avons reçu des bénédictions et des dons à profusion, et l'Esprit nous incite à aller de l'avant et à trouver des moyens toujours meilleurs d'outiller les communautés que nous servons et de créer des liens avec elles.

Alors que vous lisez ces lignes, je vous enjoins de prier pour les groupes de personnes qui dans l'Église se sont réunis, ont travaillé, ont prié, et ont lutté pour en arriver aux décisions qui vous sont communiquées ici. Je continue de rendre grâce à Dieu pour vous qui êtes si nombreux à offrir votre temps et vos talents, et à travailler avec tout votre cœur à la santé et au bien-être du Corps du Christ – vous en faites sans nul doute partie ! Merci !

—Erin Sterling, PC-MEPS